



Assemblée générale

Distr. générale
18 juin 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 70 a) de la liste préliminaire*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par les organismes des Nations Unies, y compris
l'assistance économique spéciale : renforcement
de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence
fournie par les organismes des Nations Unies**

Fonds central pour les interventions d'urgence

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités menées dans le cadre du Fonds central pour les interventions d'urgence du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. En tant qu'appui aux interventions d'urgence menées pendant les crises mondiales les plus graves, le Fonds continue de montrer son efficacité en finançant de manière fiable, rapide et ciblée les projets humanitaires d'importance vitale. Au cours de la période considérée, la Coordonnatrice des secours d'urgence a alloué 482 millions de dollars provenant des guichets interventions d'urgence et financement insuffisants et 27 millions de dollars du mécanisme de prêts du Fonds pour financer les activités menées dans 45 pays et territoires. En 2013, les États Membres et le secteur privé ont contribué 477,3 millions de dollars au Fonds, soit le montant annuel le plus élevé que le Fonds ait jamais reçu. En 2013, le secrétariat du Fonds a achevé la mise en œuvre du plan d'action consacré à l'évaluation quinquennale indépendante du Fonds, toutes les recommandations directement sous son contrôle ayant été mises en œuvre avec succès.

* A/69/50.



I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 68/102 de l'Assemblée générale relative au renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport détaillé sur l'emploi des ressources du Fonds central pour les interventions d'urgence. Il rend compte des activités du Fonds entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013.

II. Présentation générale du Fonds central pour les interventions d'urgence

A. Fonds engagés

2. Au cours de la période considérée, la Coordonnatrice des secours d'urgence a approuvé des dotations d'un montant total de 482 millions à 45 pays et territoires (voir tableau 1), dont un montant de 307,5 millions de dollars provenant du guichet interventions rapides et destiné au financement de nouvelles crises ou de crises s'aggravant rapidement, et un montant de 174,5 millions de dollars provenant du guichet financement insuffisant et destiné aux crises oubliées ou négligées. La Coordonnatrice a également approuvé un prêt d'un montant de 27 millions de dollars pour le Programme alimentaire mondial (PAM) destiné aux opérations d'urgence en République arabe syrienne et dans les pays voisins. À la fin de 2013, les allocations du Fonds depuis sa création en 2006 se sont élevées à plus de 3,25 milliards de dollars au profit de 88 pays et un territoire.

Tableau 1

Dotations du Fonds central pour les interventions d'urgence du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

(En dollars des États-Unis)

	<i>Guichet interventions rapides</i>	<i>Guichet financement insuffisant</i>	Total
Montant approuvé	307 529 664	174 474 142	482 003 806
Nombre de pays et territoires bénéficiaires	37	22	45^a
Nombre de projets financés	313	215	528
Montant moyen par projet	982 523	811 507	912 886

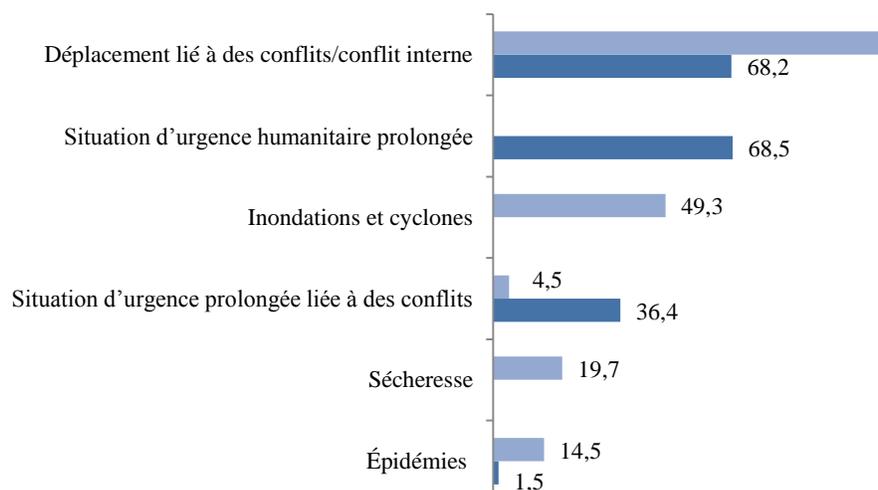
^a Certains pays ou territoires ont reçu des dotations des deux guichets de financement.

3. Le Fonds verse des subventions à des programmes, fonds et institutions spécialisées du système des Nations Unies, ainsi qu'à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) (collectivement dénommés « organismes » dans le présent rapport). En 2013, il a versé des subventions à des organismes pour appuyer des projets d'importance vitale dans plusieurs types de situations d'urgence (voir fig. D). Au cours de la période à l'examen, 57 % des fonds ont servi à appuyer des projets concernant des situations d'urgence liées à des conflits. La plupart des dotations liées aux conflits sont allées à des projets au Soudan (41,9 millions de

dollars), en République arabe syrienne (40,4 millions de dollars), en Somalie (19,8 millions de dollars) et au Mali (17,9 millions de dollars). En comptant les dotations supplémentaires destinées aux besoins des Syriens qui ont fui au Liban (17,5 millions de dollars), en Jordanie (14,8 millions de dollars) et en Iraq (10 millions de dollars), le Fonds a alloué en tout 82,7 millions de dollars pour faire face au conflit en République arabe syrienne.

Figure I
Répartition par type de situation d'urgence des subventions du Fonds en 2013

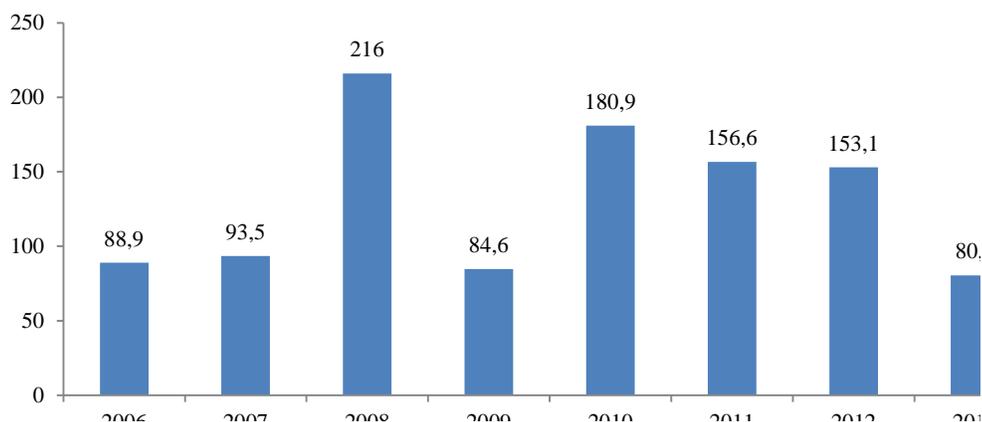
(En millions de dollars des États-Unis)



4. En 2013, le Fonds a versé en tout 80,5 millions de dollars de subventions destinées à des activités d'importance vitales menées à la suite de catastrophes naturelles, comme un tremblement de terre aux Philippines, des inondations au Mozambique et une saison de sécheresse dans l'État plurinational de Bolivie. Le montant le plus élevé alloué au titre d'une seule catastrophe naturelle, 25,3 millions de dollars, a été versé pour les interventions d'urgence occasionnées par le typhon Haiyan (connu localement sous le nom de Yolanda) aux Philippines. La figure II montre le financement des interventions liées à des catastrophes naturelles depuis la création du Fonds en 2006.

Figure II
**Montant total des subventions du Fonds au titre de catastrophes naturelles,
2006-2013**

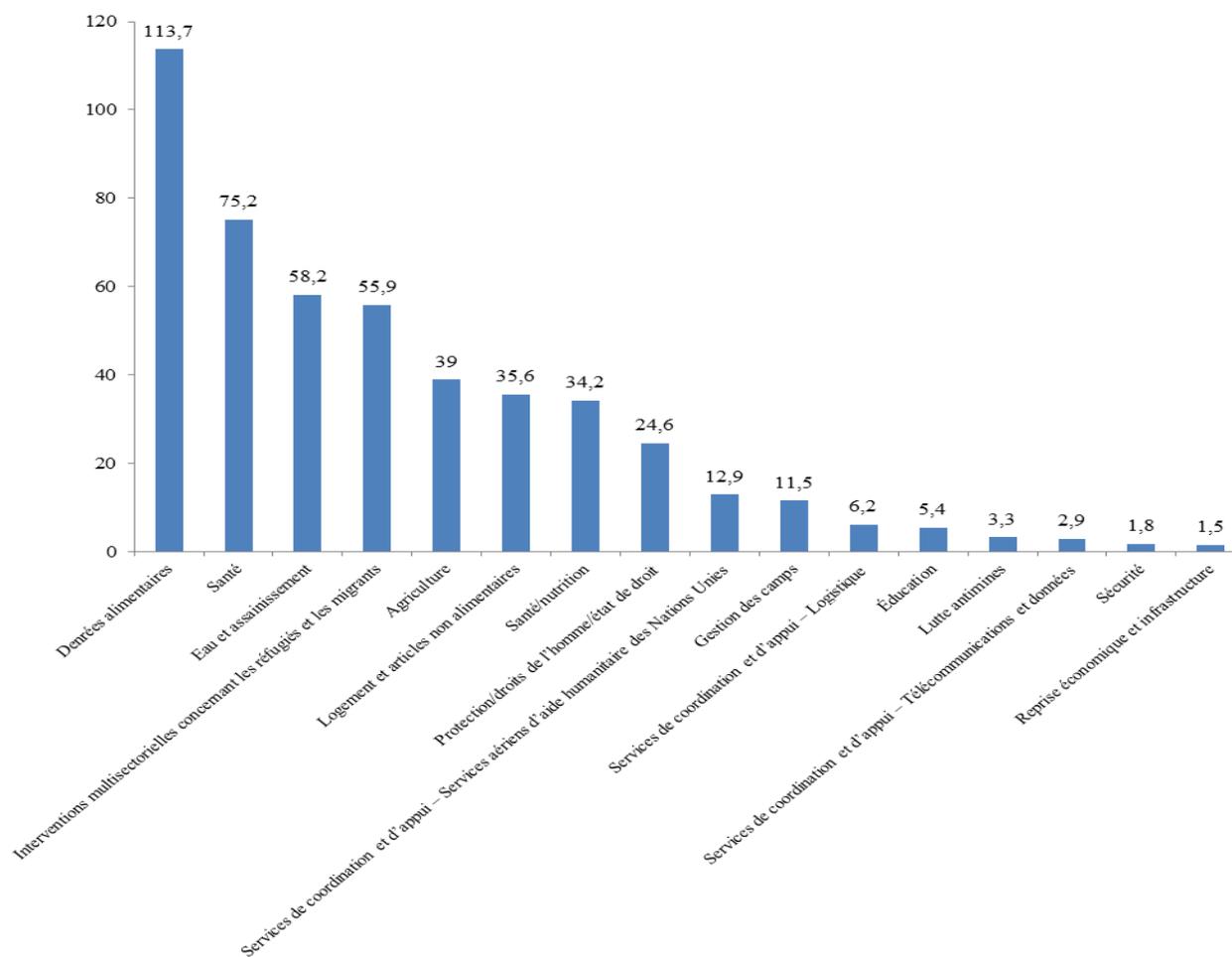
(En millions de dollars des États-Unis)



5. S'agissant des secteurs humanitaires, le financement de l'aide alimentaire (113,7 millions de dollars), des soins de santé (75,2 millions de dollars), de l'eau et de l'assainissement (58,2 millions de dollars) s'est élevé à plus de 51 % de l'ensemble des allocations du Fonds en 2013. La part des montants alloués au titre des services de coordination et d'appui, tels que les télécommunications, la logistique et la gestion des camps, a doublé par rapport à 2012. Cette augmentation s'explique essentiellement par la difficulté de répondre aux besoins humanitaires dans des lieux de crise multiples et géographiquement dispersés aux Philippines (un conflit, un tremblement de terre et deux typhons). La figure III montre la répartition par secteur des subventions accordées en 2013.

Figure III
Répartition par secteur des subventions du Fonds en 2013

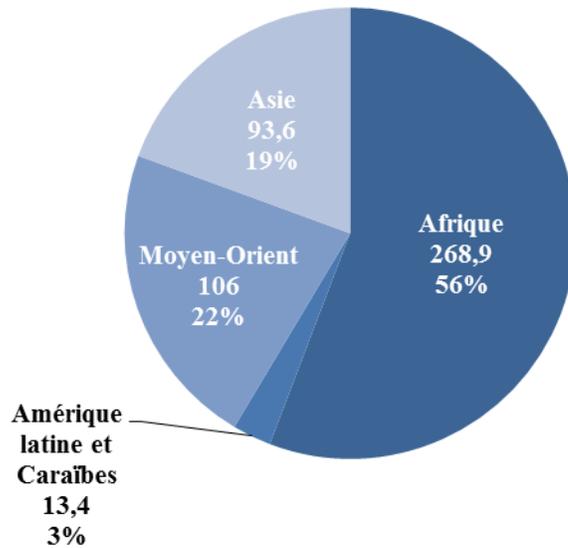
(En millions de dollars des États-Unis)



6. De toutes les régions, l'Afrique a reçu la plus grande allocation en 2013 (56 %). Le Soudan a été le principal bénéficiaire, à l'échelle mondiale, et l'Éthiopie et la Somalie se trouvaient aux quatrième et cinquième rangs (voir annexe III). Du fait des besoins humanitaires liés à la crise en République arabe syrienne, les montants alloués au Moyen-Orient ont augmenté de plus de 50 % par rapport à 2012, passant à 106 millions de dollars. Il s'agit là du taux de subventions le plus grand (22 %) que la région ait jamais reçu du Fonds en un an. Les subventions accordées par le Fonds à l'Asie s'élevaient au total à 93,6 millions de dollars (19 %), tandis que les montants alloués aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes se sont élevés à 13,4 millions de dollars (3 %). La figure IV montre la répartition par région des subventions en 2013.

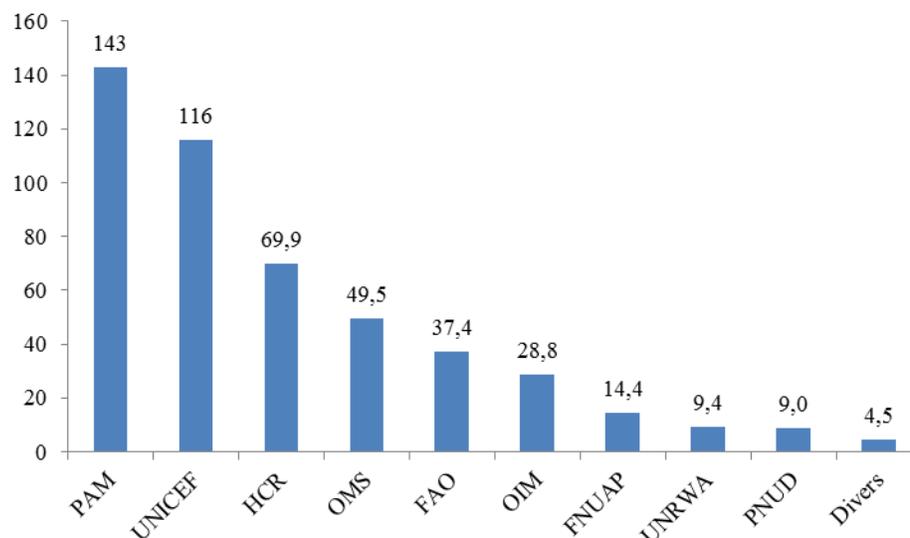
Figure IV
Répartition par région des subventions accordées par le Fonds en 2013

(En millions de dollars des États-Unis et en pourcentage)



7. Comme auparavant, les deux plus grands organismes bénéficiaires pendant la période considérée ont été le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui ont reçu à eux deux 54 % du montant total des subventions (30 % et 24 % respectivement). Viennent ensuite le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OIM. Ensemble, ils ont reçu 39 % des subventions du Fonds. Les 7 % restants ont été répartis entre neuf organismes (voir fig. V).

Figure V
Répartition par organisme des subventions accordées par le Fonds en 2013
 (En millions de dollars des États-Unis)



Abréviations : FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; OIM : Organisation internationale pour les migrations; PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement; FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la population; HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance; UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; OMS : Organisation mondiale de la Santé.
 La catégorie « Divers » comprend le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida; l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; le Programme des Nations Unies pour les établissements humains; le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme; le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets; et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme.

8. Le guichet financement insuffisant du Fonds a connu une année record en 2013. Pendant les deux tranches d'attribution, la Coordinatrice des secours d'urgence a approuvé un montant de 175 millions de dollars (près de 10 % de plus que le record de 2012) pour appuyer les opérations d'assistance liées à des crises négligées. Pendant la première tranche, le Fonds a alloué un montant de 99,6 millions de dollars à 12 pays. Pendant la deuxième tranche, le Fonds a alloué 74,9 millions de dollars pour des crises dans 13 pays (voir tableau 2). Trois pays ont reçu des subventions pendant les deux tranches au titre du financement insuffisant: la République populaire démocratique de Corée, Djibouti et Haïti.

Tableau 2
Sommes allouées au titre du guichet financement insuffisant en 2013
 (En dollars des États-Unis)

<i>Pays</i>	<i>Première tranche</i>	<i>Deuxième tranche</i>
Afghanistan	16 574 042	
Algérie	2 984 040	
Bangladesh		2 000 642
Burundi	2 970 162	
Colombie		3 493 954
Djibouti	3 312 737	2 994 281
Érythrée	3 055 305	
Éthiopie	17 000 030	
Haïti	5 985 036	1 495 064
Libéria	2 991 937	
Madagascar		3 003 483
Mauritanie		4 008 632
Myanmar		2 999 832
Niger		7 891 736
Ouganda	3 999 807	
Pakistan		10 001 780
Philippines		2 998 998
République populaire démocratique de Corée	7 001 300	5 995 379
Somalie		19 787 197
Soudan	16 922 090	
Tchad		8 205 856
Yémen	16 800 822	
Total	99 597 308	74 876 834

9. En application de la résolution 66/119, le Fonds conserve une réserve de 30 millions de dollars pouvant servir, dans des circonstances exceptionnelles et pour une durée limitée, à fournir des prêts d'urgence pour renforcer la coordination des interventions rapides lorsque les moyens manquent sur le terrain. Au cours du troisième trimestre de 2013, le PAM a demandé un prêt d'un montant de 27 millions de dollars pour faire face à la malnutrition chez les personnes déplacées par le conflit en République arabe syrienne. La Coordinatrice des secours d'urgence a autorisé l'emprunt, ce qui a permis au PAM de faire face aux besoins urgents sur le terrain et d'envoyer des denrées alimentaires dans les zones critiques avant l'hiver.

B. Utilisation stratégique du Fonds central pour les interventions d'urgence

10. En 2013, le Fonds a contribué à l'action humanitaire qui a permis de sauver des vies humaines dans le monde entier. Il a montré son efficacité en fournissant des financements suffisants et rapides, notamment pour des catastrophes naturelles soudaines et des situations d'urgence complexes et prolongées. Dans chaque cas, une approche sur mesure axée sur les besoins a été déterminante pour permettre aux partenaires humanitaires de planifier leurs activités stratégiquement et d'utiliser les ressources de manière efficace. Conformément au programme de transformation du Comité permanent interorganisations, le Fonds a accordé une attention particulière à l'appui des mécanismes de coordination et à l'amélioration des interventions à l'échelle du système humanitaire, par un rôle moteur plus énergique, une plus grande responsabilisation et une meilleure préparation.

11. Au cours de la période considérée, le Fonds a continué d'appliquer et d'évaluer l'efficacité des protocoles du programme de transformation concernant son rôle dans les situations d'urgence de niveau 3 (désignation d'urgence la plus élevée du Comité permanent) à l'échelle du système. À titre d'exemple, une activation de niveau 3 déclenche immédiatement une première allocation pour un montant compris entre 10 et 20 millions de dollars, que la Coordonnatrice des secours d'urgence verse à l'appui des priorités définies dans les 72 heures suivant le début de la crise. Cette première allocation contribue à mettre en place des mécanismes de coordination, des services communs et des effectifs suffisants, les autres étant déterminées par l'évolution de la situation sur le terrain et les conclusions d'évaluations plus détaillées.

12. Au cours de la période considérée, le système humanitaire international a été mis à l'épreuve par des crises simultanées de grande ampleur, le Comité permanent déclarant trois situations d'urgence de niveau 3: la situation d'urgence complexe prolongée en République arabe syrienne, le conflit qui s'intensifie rapidement en République centrafricaine et les retombées du typhon Haiyan aux Philippines. Les besoins humanitaires et les méthodes d'acheminement de l'aide ont été considérablement différents dans chaque cas, mais le Fonds a joué un rôle de premier plan dans le financement de chaque intervention.

1. Guichet interventions d'urgence

13. Le Fonds utilise le guichet interventions d'urgence pour promouvoir une action rapide en cas de crise humanitaire. Les ressources ainsi débloquées permettent d'entreprendre des activités humanitaires vitales dès le début d'une crise soudaine et d'appuyer les interventions lorsque le facteur temps est décisif ou en cas de forte aggravation d'une situation d'urgence existante.

14. En 2013, la situation humanitaire en République arabe syrienne a continué de se détériorer. À la fin de la période considérée, le nombre de personnes dans le besoin avait atteint 9,3 millions, soit environ la moitié de la population du pays. Au moins 2,3 millions de personnes avaient fui le pays et s'étaient réfugiées en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban, en Turquie ou dans d'autres pays, faisant peser un poids considérable sur les communautés d'accueil. En 2013, la Coordonnatrice des secours d'urgence a autorisé une série d'allocations d'un montant total de 82,7 millions de dollars au titre des interventions rapides afin de répondre aux

besoins humanitaires les plus urgents. Le Fonds a appuyé une action régionale visant à régler la crise en approuvant l'octroi de subventions à la République arabe syrienne (40,4 millions de dollars), au Liban (17,5 millions de dollars), à la Jordanie (14,8 millions de dollars) et à l'Iraq (10 millions de dollars). Ces allocations, qui ont représenté plus de 17 % des ressources allouées par le Fonds au cours de la période considérée, ont aidé à assurer la fourniture de secours essentiels, y compris des vivres et des abris ainsi que des services d'eau, d'assainissement et de santé. Ainsi, l'UNICEF a pu apporter une assistance vitale à des millions d'enfants en République arabe syrienne, en dépit de l'aggravation du conflit armé, et l'OMS a pu envoyer des médicaments et du matériel médical essentiels, permettant ainsi à des milliers de Syriens de bénéficier de services de santé.

15. En mars 2013, la violente crise qui a secoué la République centrafricaine a eu d'importantes conséquences humanitaires dans la région. En mai, la Coordinatrice des secours d'urgence a approuvé des subventions au titre des interventions rapides pour apporter une aide humanitaire à la République centrafricaine (7,1 millions de dollars) et à la République démocratique du Congo (8,1 millions de dollars), où les réfugiés centrafricains avaient commencé à affluer. Selon les estimations, 2,3 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population du pays, ont été touchées par les violences intercommunautaires qui ont éclaté en décembre avec la reprise des combats, et ont eu besoin d'une aide humanitaire d'urgence. À la fin de l'année 2013, on comptait près d'un million de déplacés. Le 9 décembre, la Coordinatrice a approuvé une allocation de 9,8 millions de dollars destinée à appuyer les activités de secours en République centrafricaine. Peu de temps après, les organismes présents au Tchad voisin ont reçu 4,2 millions de dollars pour aider les réfugiés centrafricains. Ces allocations ont permis à ces organismes, dont le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le HCR, l'OIM, le PAM, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'UNICEF, de fournir à la population des services de protection et de sécurité, des soins de santé, des abris, des vivres et de l'eau potable. En 2013, le montant total des ressources allouées par le Fonds pour faire face à la crise en République centrafricaine et dans les pays voisins s'est élevé à 27,5 millions de dollars.

16. En mai 2013, une épidémie de poliomyélite a menacé des millions de personnes en Afrique de l'Est et au Yémen. La Coordinatrice des secours d'urgence a débloqué 5 millions de dollars du Fonds pour faire vacciner 5,5 millions d'enfants au Kenya, en Somalie et au Yémen. L'intervention a été coordonnée de manière à être menée simultanément dans tous les pays touchés afin de contenir l'épidémie. L'OMS et l'UNICEF ont lancé des campagnes de vaccination d'urgence grâce auxquelles 900 000 enfants ont pu être vaccinés dans des zones à haut risque du nord du Kenya, y compris dans les camps de réfugiés de Dadaab et de Kakuma. Plus de 2 millions d'enfants du Puntland et du Somaliland, dans le sud et le centre de la Somalie, ont aussi été vaccinés dans le cadre de campagnes d'urgence. Au Yémen, où le risque de propagation du virus était particulièrement élevé en raison de l'arrivée de nombreux migrants et réfugiés somaliens et d'une forte baisse de la couverture vaccinale au cours des deux années précédentes, les campagnes de vaccination d'urgence ont permis de vacciner environ 2,5 millions d'enfants dans les zones à haut risque.

17. Les ressources du Fonds consacrées aux interventions d'urgence ont joué un rôle décisif dans la mise en place d'une intervention humanitaire efficace au lendemain du passage du typhon Haiyan, qui a dévasté les Philippines le 8 novembre 2013. Cette catastrophe naturelle, la plus meurtrière en 2013, a touché plus de 14 millions de personnes, dont 5,4 millions d'enfants. À l'issue d'une évaluation initiale des besoins effectuée par l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe et de consultations avec la Coordinatrice de l'action humanitaire aux Philippines, la Coordinatrice des secours d'urgence a autorisé, le 10 novembre, l'allocation de 25,3 millions de dollars au titre des interventions d'urgence afin de lancer d'importants travaux de relèvement. Près de la moitié de cette somme a été répartie entre l'OIM et l'UNICEF pour financer l'achat d'abris provisoires, la gestion des camps et la fourniture d'eau potable et de services d'assainissement. En tout, 6,5 millions de dollars ont été versés à des partenaires tels que le PAM, le PNUD et le Département de la sûreté et de la sécurité, qui ont ainsi pu fournir des services d'appui aux secours d'urgence, y compris des services de logistique, d'informatique, de télécommunications, de déblaiement ainsi que de sûreté et de sécurité. Le secrétariat du Fonds a accéléré l'examen des projets et collaboré avec le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité pour accomplir plus rapidement les procédures administratives pendant la crise, ce qui a permis de réduire le délai de décaissement des fonds à 2,2 jours en moyenne après la soumission des projets. Le Fonds a été la principale source de financement du plan d'action lancé à la suite du typhon Haiyan et est resté le plus gros contributeur aux secours d'urgence pendant plusieurs semaines. Ses allocations ont joué un rôle particulièrement important s'agissant d'établir des mécanismes de coordination par groupe sectoriel aux niveaux national et sous-régional et d'appuyer ceux qui existent. Elles ont ainsi permis à l'UNICEF de créer, à Tacloban et à Borongan, des postes dont les titulaires étaient chargés de la coordination du groupe sectoriel Eau, assainissement et hygiène, ce qui a aidé à cibler l'aide et à établir des priorités. Le PAM a utilisé les allocations pour intensifier la fourniture d'aide par les groupes sectoriels Télécommunications d'urgence, Logistique et Sécurité alimentaire.

18. Les organismes humanitaires présents aux Philippines ont dû faire face à de nombreuses crises en 2013. Au début de l'année, les partenaires continuaient de répondre aux besoins des 6,2 millions de personnes touchées par le typhon Bopha, qui avait frappé le sud du pays en décembre 2012. Des milliers d'autres personnes subissaient les conséquences de l'insécurité persistante à Mindanao, problème contre lequel le Fonds a alloué 6 millions de dollars, dont 3 millions au titre du guichet financement insuffisant. Le 15 octobre 2013, un séisme d'une amplitude de 7,2 sur l'échelle de Richter a entraîné la mort de plus de 200 personnes et provoqué d'importants dégâts dans la province insulaire de Bohol. À la suite de cette catastrophe, le Fonds a alloué 5 millions de dollars au titre de son guichet interventions d'urgence afin d'aider les organismes à offrir une assistance vitale immédiate. En tout, le Fonds a versé environ 36,3 millions de dollars pour aider les organismes à faire face à ces différentes crises. Grâce à l'appui du Fonds, l'OIM a pu étudier, décrire et suivre l'évolution des besoins des personnes déplacées touchées par plusieurs crises, puis communiquer ces informations aux autres groupes sectoriels afin de veiller à ce que les plus vulnérables d'entre elles reçoivent l'aide nécessaire à leur survie.

19. En 2013, 3 millions de Maliens souffraient d'insécurité alimentaire et près de 255 000 étaient toujours déplacés en raison du conflit qui avait débuté en 2012. Plus de 167 000 Maliens s'étaient réfugiés dans des pays voisins, à savoir au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger. En février, une somme de 1,6 million de dollars allouée au titre des interventions d'urgence a permis aux partenaires humanitaires de renforcer l'efficacité opérationnelle des secours d'urgence en améliorant les télécommunications d'urgence et les capacités communes en matière de sécurité dans les régions où une présence élargie était essentielle pour atteindre les populations en détresse. Une fois que les conditions opérationnelles nécessaires à la fourniture d'une assistance par les partenaires humanitaires ont été mises en place, une seconde allocation au titre des interventions d'urgence, d'un montant de 16,3 millions de dollars, a permis à neuf organismes de répondre aux besoins les plus urgents des personnes déplacées dans le centre et le nord du Mali et d'assurer ainsi leur survie. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le FNUAP et le HCR ont collaboré pour lutter contre la violence sexiste. L'UNICEF a contribué à protéger les enfants contre le recrutement forcé et les violences sexuelles et a fourni de l'eau, des services d'assainissement et des installations sanitaires à des milliers de personnes. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets a mené des activités de sensibilisation aux dangers des mines. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies ont quant à eux fourni des services de transports aériens sûrs et fiables aux travailleurs humanitaires et acheminé des fournitures essentielles.

20. Dans le cadre de son guichet interventions d'urgence, le Fonds a joué un rôle fondamental dans les actions lancées à la suite d'autres catastrophes naturelles survenues en 2013. Ainsi, après les graves inondations qui ont touché quelque 250 000 personnes au Mozambique en janvier 2013, la Coordonnatrice des secours d'urgence a alloué 5,8 millions de dollars pour aider les organismes et le Gouvernement à mettre rapidement en place une intervention bien coordonnée. Ces ressources ont permis à l'OIM, à l'OMS et au PAM d'apporter une assistance immédiate – abris, vivres et services de santé, notamment – à plus de 160 000 personnes. Le Fonds ayant fait preuve d'une capacité opérationnelle suffisante pour mener à bien des interventions efficaces sur le terrain, les donateurs lui ont versé 12,2 millions de dollars supplémentaires.

21. En Bolivie, la troisième sécheresse enregistrée en cinq ans a entraîné une grave insécurité alimentaire, une crise sanitaire et nutritionnelle et la perte des moyens de subsistance de nombreuses personnes. Une somme de 2,5 millions de dollars, allouée en octobre 2013 par le Fonds, a toutefois permis à la FAO, à l'OMS, au PAM et à l'UNICEF de fournir une aide agricole, de l'eau potable, des vivres et des soins de santé essentiels à 62 000 familles parmi les plus démunies.

22. En avril 2013, les partenaires humanitaires du Myanmar ont signalé qu'environ 69 000 personnes, déjà déplacées par les affrontements intercommunautaires survenus dans le nord de l'État de Rakhine, étaient menacées par des pluies abondantes et des inondations. Avant l'arrivée des pluies, le Fonds a alloué une subvention de 5 millions de dollars au titre des interventions rapides au FNUAP, au HCR, à l'OMS et à l'UNICEF, ce qui leur a permis de rendre les abris plus sûrs et d'améliorer l'hygiène et la situation sanitaire dans les camps situés en zone inondable ainsi que de limiter les risques de maladies véhiculées par l'eau.

2. Guichet financement insuffisant

23. Même les allocations relativement peu importantes peuvent jouer un rôle décisif en cas de crise humanitaire, en particulier dans les situations négligées ou de plus petite envergure qui n'ont jamais retenu ou ne retiennent plus l'attention de la communauté internationale. Ces allocations peuvent faire toute la différence en ce qu'elles permettent aux partenaires de poursuivre certaines activités essentielles ou d'informer la communauté internationale de la situation d'urgence et des besoins de financement correspondants.

24. À la fin de l'année 2012, l'instabilité et le conflit politiques au Yémen se sont aggravés, entraînant une augmentation des besoins de financement, qui s'élevaient à 176 millions de dollars lors de la procédure d'appel global de 2013, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2012. L'accroissement des besoins humanitaires et l'insuffisance des dons ont conduit la Coordinatrice des secours d'urgence à allouer 17 millions de dollars au Yémen afin d'assurer la poursuite des activités de secours d'importance vitale et d'attirer l'attention sur la crise. Ainsi, le HCR a reçu 3,8 millions de dollars pour fournir des services de protection, des abris et des articles non alimentaires à 27 000 déplacés et rapatriés. L'OIM a reçu 2,7 millions de dollars pour mener des activités d'urgence dans les domaines des soins de santé, de la nutrition ainsi que de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Le PNUD s'est vu verser 2,3 millions de dollars à l'appui de projets de déminage et de sensibilisation au danger représenté par les mines, dont ont bénéficié plus de 3 millions de personnes. La FAO a quant à elle reçu 1,7 million de dollars, grâce auxquels elle a rétabli les moyens de subsistance agricoles essentiels de milliers de familles déplacées et de leurs communautés d'accueil.

25. En janvier 2013, le Fonds a débloqué 3 millions de dollars pour répondre aux besoins négligés de milliers de Sahraouis réfugiés en Algérie. Quelque 90 000 réfugiés enregistrés vivent dans des camps qui sont situés dans des zones présentant un potentiel agricole et économique extrêmement limité et ayant un accès insuffisant à l'eau et aux services d'assainissement. Pour survivre au quotidien, ils dépendent presque intégralement de l'aide internationale, laquelle a toutefois diminué ces dernières années. Grâce aux allocations du Fonds, les partenaires humanitaires ont fourni aux réfugiés une aide alimentaire et nutritionnelle ainsi que des services essentiels d'eau, d'assainissement, de logement, de santé et de protection de l'enfance, et attiré l'attention des donateurs sur cette crise oubliée. En conséquence, ces derniers ont versé des contributions supplémentaires d'un montant de 20,6 millions de dollars en 2013.

26. On estime qu'en 2013, 4 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire d'urgence au Soudan. Seuls 56 % des besoins de financement du plan de travail humanitaire de 2012, qui s'élevaient à 1 milliard de dollars, avaient été financés à la fin de l'année, ce qui a entraîné d'importants déficits, principalement au Darfour et au Soudan oriental. Face à cette situation, la Coordinatrice des secours d'urgence a alloué 17 millions de dollars au titre du guichet financement insuffisant afin qu'un certain nombre d'activités d'urgence vitale prévues au plan de travail de 2013 puissent être menées dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, des soins de santé, de la nutrition, de la protection et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

27. La situation humanitaire en Afghanistan est une situation d'urgence prolongée qui se caractérise par un conflit et des catastrophes naturelles soudaines. Cependant,

seuls 50 % des 449 millions de dollars demandés lors de la procédure d'appel global de 2012 ont été reçus. On s'attendait en outre à ce que les besoins humanitaires, qui demeuraient importants, augmentent encore en raison du retrait prévu des soldats étrangers. La Coordonnatrice des secours d'urgence a donc alloué 17 millions de dollars au titre du guichet financement insuffisant afin de répondre aux besoins vitaux les plus urgents visés dans le Plan d'action humanitaire commun de 2013. L'équipe de pays pour l'action humanitaire a utilisé ces ressources pour élargir ses activités aux zones où les besoins sont particulièrement importants et dans lesquelles les partenaires n'étaient jusqu'alors pas présents. Il a ainsi été possible de mener, dans ces nouveaux sites, des activités dans plusieurs secteurs de base, et notamment de fournir des services de protection et de soins de santé. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies ont quant à eux pu ouvrir de nouvelles voies d'accès.

28. La vulnérabilité chronique que connaît l'Éthiopie est souvent exacerbée par des crises causées par les sécheresses, les inondations, les épidémies, les conflits intercommunautaires ou l'afflux de réfugiés provenant des pays voisins. En 2012, le manque de ressources financières a plongé des milliers de personnes dans une situation d'urgence humanitaire grave. Face à cette situation, la Coordonnatrice des secours d'urgence a alloué 17 millions de dollars au titre du guichet financement insuffisant afin de combler les déficits les plus importants des programmes humanitaires urgents. Grâce à ces ressources, l'OIM, l'OMS et le PAM ont pu apporter une assistance vitale, y compris une aide alimentaire d'urgence, une aide nutritionnelle thérapeutique et des abris d'urgence.

29. En Somalie, pour la première fois depuis cinq ans et malgré la poursuite des combats dans certaines régions, le nombre de personnes dont la survie dépend de l'aide a baissé, passant de 1 million à 857 000, notamment en raison des modestes progrès accomplis dans le domaine de la sécurité alimentaire. Les décennies de conflit ont néanmoins continué de saper les efforts déployés pour aider les Somaliens à mieux résister aux crises et, à la mi-2013, seuls 28 % des 1,1 milliard de dollars demandés dans le cadre de la procédure d'appel global pour la Somalie avaient été versés. Si les déficits de financement concernaient tous les secteurs de l'aide humanitaire, certains atteignaient des niveaux inquiétants et devaient être comblés pour que l'exécution des programmes d'importance vitale puisse se poursuivre. La Coordonnatrice des secours d'urgence a approuvé, au titre de la deuxième tranche annuelle de financement du guichet financement insuffisant, une allocation de 20 millions de dollars devant permettre d'appuyer des programmes humanitaires en Somalie. Ces ressources étaient en priorité destinées aux secteurs d'importance vitale connaissant les déficits les plus importants, à savoir la sécurité alimentaire, les soins de santé, la logistique, la nutrition, la protection et les abris, ainsi que l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

30. En Haïti, le manque de ressources financières a eu pour effet de limiter considérablement la capacité de la communauté humanitaire de traiter les cas de choléra. En juillet 2013, le nombre d'organismes fournissant des soins essentiels avait diminué de plus de moitié. La couverture était particulièrement faible dans le nord du pays, où la plupart des nouveaux cas de choléra étaient enregistrés. En juillet, le Fonds a versé 1,5 million de dollars aux partenaires humanitaires pour les aider à offrir des soins dans les zones à haut risque situées aux alentours de Cap-Haïtien. Cette somme a porté à 4 millions de dollars le montant total des ressources

allouées à des programmes d'urgence de lutte contre le choléra en Haïti au cours de la période considérée.

C. Administration et gestion du Fonds central pour les interventions d'urgence

31. Le Groupe consultatif pour le Fonds central pour les interventions d'urgence, créé en application de la résolution 60/124 de l'Assemblée générale, est chargé de conseiller le Secrétaire général sur l'utilisation et l'impact du Fonds. Le Groupe consultatif s'est réuni en mai et en novembre 2013 et, à l'issue de ces deux réunions, a formulé des recommandations au Secrétaire général (voir A/67/987 et A/68/767, respectivement). À la réunion de novembre, il a salué la Contrôleuse du Secrétariat, qui a donné un aperçu général du cadre réglementant l'emploi des montants prélevés au titre des dépenses d'appui aux programmes et expliqué comment était utilisée la part de ces ressources qui était destinée expressément à financer les initiatives institutionnelles et les services communs du Secrétariat. Le Groupe consultatif a prié la Contrôleuse de lui fournir, une fois que le nouveau progiciel de gestion intégré à l'échelle du système (Umoja) aurait été mis en place, des informations plus détaillées sur l'utilisation et la traçabilité des sommes prélevées au titre des dépenses d'appui aux programmes.

32. Au cours de la période considérée, le secrétariat du Fonds a continué de prendre des mesures pour améliorer la gestion de celui-ci. En application des recommandations du Groupe consultatif, il a achevé la mise en œuvre du plan d'action de la direction adopté pour donner suite aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation quinquennale, examiné l'efficacité du cadre de résultats et de responsabilisation et amélioré la procédure de communication de l'information par les coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire en simplifiant les apports demandés aux organismes sur le terrain.

33. Le secrétariat du Fonds a élaboré le plan d'action en consultation avec les parties concernées à l'issue de l'évaluation quinquennale de juillet 2011. Ce plan énonce les mesures prises par le secrétariat pour donner suite aux recommandations de l'évaluation. Comme indiqué dans certains rapports antérieurs sur l'utilisation du Fonds (A/68/87, par exemple), le secrétariat a appliqué toutes les recommandations qui lui avaient été directement adressées. En novembre 2013, le Groupe consultatif a félicité le secrétariat d'avoir mené à bien le plan d'action adopté pour donner suite à l'évaluation quinquennale du Fonds.

34. En 2013, des spécialistes des questions humanitaires indépendants ont examiné le rôle joué par le Fonds dans les interventions humanitaires menées aux Philippines, en République démocratique du Congo, au Sahel et au Yémen et ont établi des rapports à ce sujet, qu'on trouvera sur le site Web du Fonds (www.unocha.org/cerf). Ces examens, qui portaient sur des situations d'urgence précises dans divers contextes, ont tous permis de constater que le Fonds apportait une valeur ajoutée à l'action humanitaire. Plusieurs conclusions communes ont été tirées, la principale étant que le Fonds était une source de financement rapide en période de crise. Lorsque les demandes d'intervention d'urgence étaient soumises dès le début d'une crise, les fonds débloqués permettaient une action rapide. Il est ressorti de tous les examens que le secrétariat du Fonds traitait rapidement les demandes une fois qu'elles avaient été officiellement déposées. Il a aussi été noté

que l'appui du Fonds était essentiel en ce qu'il permettait de mener à bien des actions humanitaires dans des situations d'urgence moins visibles et de plus petite envergure qui ne retenaient guère l'attention des donateurs.

35. Le cadre de résultats et de responsabilisation du Fonds offre une structure permettant de définir, gérer et suivre les processus d'évaluation des résultats et de responsabilisation se rapportant aux opérations du Fonds. Le secrétariat a fait conduire une analyse de ce cadre en vue d'en accroître l'efficacité et d'améliorer par là même la gestion globale du Fonds. L'analyse, qui a été effectuée au quatrième trimestre de 2013, visait à déterminer la mesure dans laquelle le cadre répondait aux besoins du Coordonnateur des secours d'urgence et du secrétariat en matière de gestion et aux besoins des donateurs en matière d'information et si les systèmes de suivi et d'évaluation des organismes humanitaires permettaient à ceux-ci de se conformer facilement aux dispositions dudit cadre. Les auteurs de l'analyse se sont félicités de la qualité du cadre et constaté qu'il remplissait les objectifs qui lui avaient été fixés. Ils ont tout particulièrement salué les examens indépendants réalisés à l'échelle nationale, qui s'étaient révélés être d'importantes sources d'information pour le Fonds, lequel dépendait jusqu'alors principalement de mécanismes d'auto-évaluation. Ils ont également mis en avant plusieurs possibilités d'amélioration. Ils ont ainsi recommandé que le cadre fournisse des informations permettant de renforcer la crédibilité du Fonds, que le secrétariat s'en serve comme d'un outil de gestion du Fonds et qu'il rende compte des changements de politique, notamment du cycle des programmes d'action humanitaire et des initiatives relevant du programme de transformation du Comité permanent interorganisations. Le secrétariat du Fonds modifie actuellement le cadre en fonction de ces recommandations et en présentera une version révisée au Groupe consultatif à sa réunion de novembre 2014.

36. Les rapports descriptifs qu'établissent chaque année les coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire sur le Fonds constituent l'outil officiel de communication des informations relatives à l'utilisation des ressources du Fonds par les équipes de pays pour l'action humanitaire. Ces rapports présentent les principaux résultats obtenus dans le cadre des projets appuyés par le Fonds, y compris des informations sur les programmes relatifs à l'égalité des sexes et des données ventilées par sexe et par âge. Ils indiquent également l'ordre de priorité selon lequel les ressources ont été affectées et utilisées pour répondre aux besoins humanitaires vitaux. En 2013, à l'issue de consultations avec les partenaires et le Groupe consultatif, le secrétariat du Fonds a établi un calendrier révisé de présentation des rapports, conformément auquel les rapports doivent être soumis dans les trois mois suivant la fin d'un projet, ce qui permet d'en améliorer l'actualité, l'exactitude et la pertinence. Avec ce calendrier révisé, il n'est plus nécessaire d'établir de rapport d'étape, ce qui a allégé la charge imposée aux organismes par l'élaboration des rapports et renforcé l'application du principe de responsabilité.

37. Le secrétariat continuera d'améliorer sa gestion du Fonds, conformément aux recommandations du Groupe consultatif et aux conclusions de l'évaluation quinquennale ainsi que de l'évaluation du cadre de résultats et de responsabilisation. Il s'efforcera en particulier d'accroître le nombre de donateurs et le montant de leurs contributions dans le but de rendre le Fonds moins tributaire de ses principaux bailleurs. Il s'emploiera également à mieux exploiter les données issues des rapports obligatoires établis par les coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action

humanitaire afin d'optimiser l'utilisation du Fonds et d'en accroître ainsi l'efficacité.

III. Montants des financements disponibles

38. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013, le Fonds a reçu des contributions de 65 États Membres et observateurs, du secteur privé, de particuliers et d'une autorité régionale, pour un montant de 477,3 millions de dollars. Les 10 plus gros bailleurs de fonds se sont partagé 88,9 % de ces contributions. Depuis sa création, le Fonds a reçu des contributions de 125 États Membres et observateurs, de bailleurs de fonds privés, de particuliers et de trois autorités régionales, pour une valeur de 3,3 milliards de dollars. Depuis 2006, 41 nouveaux pays ont contribué au Fonds ou ont bénéficié de son aide.

39. La conférence annuelle du Fonds consacrée aux annonces de contributions s'est tenue le 13 décembre 2013 à New York. Plus de 40 États Membres et observateurs, organisations régionales et donateurs privés y ont participé. Ils ont annoncé des contributions d'un montant total de 404,6 millions de dollars, soit 21,2 millions de dollars de plus qu'en 2012, la deuxième somme la plus élevée depuis la création du Fonds en 2006.

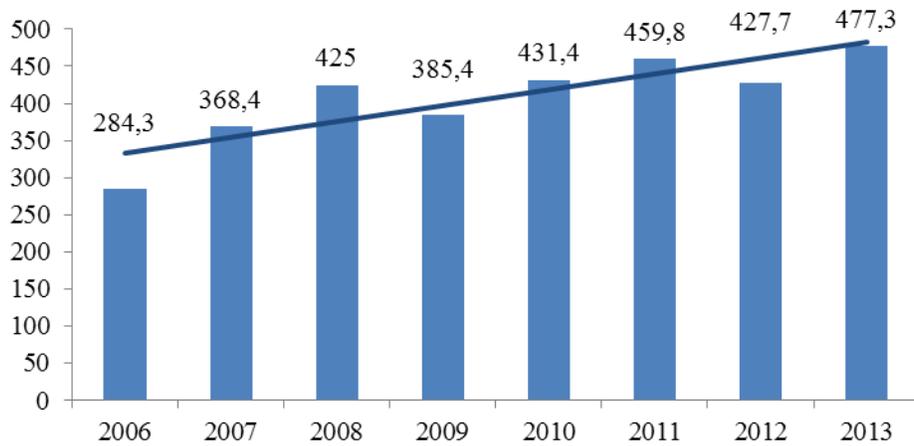
IV. Conclusion

40. En 2013, la Coordonnatrice des secours d'urgence a débloqué la somme record de 482 millions de dollars pour que des activités humanitaires d'importance vitale soient menées dans 45 pays et territoires. Ainsi, plus de 307 millions de dollars ont servi à financer, dans le cadre du guichet interventions d'urgence, des activités humanitaires menées dans des pays en proie à des crises qui venaient d'éclater ou s'étaient détériorées rapidement, et 175 millions de dollars ont servi à financer, dans le cadre du guichet financement insuffisant, des opérations d'aide menées dans des pays en proie à des crises négligées. Le montant de la dotation consacrée aux crises sous-financées a battu tous les records.

41. Grâce à la générosité des bailleurs de fonds, en particulier de ses 10 plus gros contributeurs, le Fonds a réussi, une fois de plus, à atteindre les objectifs que lui avait fixés l'Assemblée générale. Ainsi, il a été mieux à même de répondre au nombre croissant de demandes car les contributions de l'exercice 2013, poursuivant leur hausse, ont atteint le niveau record de 477,3 millions de dollars (voir fig. VI).

Figure VI
Montant total des contributions au Fonds central pour les interventions d'urgence : évolution au fil des exercices

(En millions de dollars des États-Unis)



42. Le Fonds continuera à renforcer son assistance aux populations touchées par des crises en assurant un financement rapide et suffisant. Dans le cadre du programme de transformation du Comité permanent interorganisations et du Sommet mondial sur l'aide humanitaire qui doit se tenir en 2016, le Fonds continuera à faire en sorte que les interventions humanitaires soient mieux dirigées, coordonnées et contrôlées. S'agissant de la mobilisation des ressources, il redoublera d'efforts pour limiter sa dépendance vis-à-vis des plus gros contributeurs et amener les autres États Membres et partenaires à augmenter leurs contributions.

Annexe I

**Fonds central pour les interventions d'urgence
– subventions : état des recettes et des dépenses
et variation des réserves et des soldes des fonds
pour l'exercice allant du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2013**

(En dollars des États-Unis)

Recettes	
Contributions volontaires	477 332 899
Intérêts créditeurs	1 280 646
Recettes diverses ou accessoires ^a	(1 334 072)
Total	477 279 473
Dépenses	
Dépenses diverses.	453 248 784
Dépenses d'appui aux programmes (partenaires d'exécution)	31 689 936
Total partiel (dépenses directes)	484 938 720
Dépenses d'appui aux programmes (Nations Unies)	13 726 195
Total	498 664 915
Excédent (déficit)	(21 385 442)
Ajustements sur exercices antérieurs ^b	(2 285 744)
Excédent (déficit) net.	(23 671 186)
Prélèvements (virements) effectués sur d'autres fonds ^c	171 950
Réserves et soldes des fonds en début d'exercice	164 706 289
Réserves et soldes des fonds en fin d'exercice	141 207 053

^a Pertes de change.^b Dont 2 226 439 dollars correspondant au montant net des ajustements sur les dépenses de l'exercice antérieur communiqué par les partenaires d'exécution.^c Prélèvement effectué sur la composante prêts du Fonds central pour les interventions d'urgence, conformément à la résolution 66/119 de l'Assemblée générale.

Annexe II

**Fonds central pour les interventions d'urgence
– subventions : montant des contributions annoncées
entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013**

(En dollars des États-Unis)

<i>Contributeur</i>	<i>Contribution annoncée^a</i>
États Membres et observateurs	
Afghanistan	1 000
Afrique du Sud	274 469
Allemagne	19 893 899
Andorre	19 646
Arabie saoudite	450 000
Argentine	70 000
Arménie	5 000
Australie	18 255 578
Autriche	271 370
Azerbaïdjan	39 820
Belgique	19 283 747
Bhoutan	1 500
Brésil	1 000 000
Canada	28 627 069
Chili	30 000
Chine	500 000
Colombie	100 000
Danemark	24 565 808
Djibouti	1 000
Émirats arabes unis	70 000
Espagne	9 239 500 ^e
Estonie	102 864
États-Unis d'Amérique	4 000 000
Fédération de Russie	1 000 000
Finlande	9 162 304
France	388 098
Grèce	50 000
Guyana	2 184
Hongrie	20 353
Inde	500 000
Indonésie	200 000
Irlande	6 515 938 ^c

<i>Contributeur</i>	<i>Contribution annoncée^a</i>
Islande	180 000 ^b
Italie	653 350
Japon	2 987 013
Koweït	500 000
Lettonie	40 948
Liechtenstein	273 523
Luxembourg	6 105 834
Maroc	5 000
Mexique	350 000
Monaco	64 990
Mongolie	10 000
Monténégro	3 000
Mozambique	2 000
Norvège	69 355 722
Nouvelle-Zélande	1 661 130
Pakistan	— ^d
Pays-Bas	52 356 021
Pérou	25 000
Pologne	248 162
Portugal	67 935
Qatar	3 000 000
République de Corée	4 000 000
Roumanie	34 435
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	107 477 583
Serbie	7 000
Singapour	50 000
Slovénie	68 726
Sri Lanka	10 000
Suède	75 124 544
Suisse	7 337 526
Thaïlande	20 000
Turquie	250 000
Uruguay	5 000
Viet Nam	— ^d
Ordre souverain de Malte	5 000
Total (États Membres et observateurs)	476 920 589
Autres	
Gouvernement régional de Flandres (Belgique)	401 430

<i>Contributeur</i>	<i>Contribution annoncée^a</i>
Dons de particuliers effectués hors la Fondation pour les Nations Unies (inférieur à 50 000 dollars)	10 880
Dons de particuliers effectués par l'intermédiaire de la Fondation pour les Nations Unies (inférieurs à 50 000 dollars)	— ^f
Western Union	— ^f
Total (autres)	412 310
Total	477 332 899

^a Les montants reçus peuvent être différents des contributions initialement annoncées en raison des fluctuations des taux de change.

^b Dont une contribution de 50 000 dollars pour 2012, qui a été annoncée et payée en 2013.

^c La contribution de 5 millions d'euros annoncée pour 2013, qui a été payée en 2012, figurait dans le rapport de 2012.

^d Les contributions du Pakistan (10 000 dollars) et du Viet Nam (10 000 dollars) pour 2013 ont été annoncées et payées en 2014 et figureront dans le rapport de 2015.

^e Dont une contribution de 2 millions de dollars pour 2012, qui a été annoncée et payée en 2013.

^f Les contributions de la Western Union (50 000 dollars) et de particuliers (15 787 dollars) collectées par la Fondation pour les Nations Unies ont été reçues en 2014 et figureront dans le rapport de 2015.

Annexe III

**Montant total des subventions accordées par le Fonds
central pour les interventions d'urgence
entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013**

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays ou region</i>	<i>Interventions rapides</i>	<i>Interventions sous-financées</i>	<i>Montant total des décaissements</i>
Afghanistan		16 574 042	16 574 042
Algérie		2 984 040	2 984 040
Bangladesh		2 000 642	2 000 642
Bolivie (État plurinational de)	2 464 176		2 464 176
Burundi	3 479 171	2 970 162	6 449 333
Cameroun	4 188 872		4 188 872
Colombie		3 493 954	3 493 954
Congo	751 772		751 772
Djibouti		6 307 018	6 307 018
Érythrée		3 055 305	3 055 305
Éthiopie	6 972 905	17 000 030	23 972 935
Guinée	2 239 156		2 239 156
Guinée-Bissau	3 166 825		3 166 825
Haïti		7 480 100	7 480 100
Îles Marshall	1 000 000		1 000 000
Iraq	9 999 143		9 999 143
Jordanie	14 754 548		14 754 548
Kenya	3 039 186		3 039 186
Liban	17 531 518		17 531 518
Libéria		2 991 937	2 991 937
Madagascar	5 000 000	3 003 483	3 003 483
Malawi	8 049 782		8 049 782
Mali	17 883 983		17 883 983
Mauritanie	4 470 372	4 008 632	8 479 004
Mozambique	5 842 338		5 842 338
Myanmar	4 999 616	2 999 832	7 999 448
Niger	6 409 438	7 891 736	14 301 174
Nigéria	6 431 433		6 431 433
Ouganda	4 974 413	3 999 807	8 974 220
Pakistan	3 888 565	10 001 780	13 890 345
Philippines	33 297 068	2 998 998	36 296 066
République arabe syrienne	40 403 809		40 403 809
République centrafricaine	15 883 792		15 883 792

<i>Pays ou region</i>	<i>Interventions rapides</i>	<i>Interventions sous-financées</i>	<i>Montant total des décaissements</i>
République démocratique du Congo	12 057 344		12 057 344
République démocratique populaire lao	753 504		753 504
République populaire démocratique de Corée	2 102 708	12 996 679	15 099 387
Rwanda	5 544 797		5 544 797
Sénégal	3 038 387		3 038 387
Somalie	1 415 815	19 787 197	21 203 012
Soudan	30 525 358	16 922 090	47 447 448
Soudan du Sud	11 586 879		11 586 879
Tchad	4 881 818	8 205 856	13 087 674
Territoire palestinien occupé	4 533 266		4 533 266
Yémen	2 000 492	16 800 822	18 801 314
Zimbabwe	1 967 415		1 967 415
Total	307 529 664	174 474 142	482 003 806

Remarque : Le montant total des fonds alloués figurant dans la présente annexe est celui qui a été approuvé par la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence.

Annexe IV

**Fonds central pour les interventions d'urgence
– prêts : état des recettes et des dépenses et variation
des réserves et des soldes des fonds pour l'exercice
allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013**

(En dollars des États-Unis)

Recettes	
Intérêts créditeurs	171 950
Total	171 950
Dépenses	
Dépenses d'appui aux programmes (partenaires d'exécution)	–
Total partiel (dépenses directes)	–
Dépenses d'appui aux programmes (Nations Unies)	–
Total	–
Excédent (déficit)	171 950
Prélèvements (virements) effectués sur d'autres fonds ^a	(171 950)
Réserves et soldes des fonds en début d'exercice	30 000 000
Réserves et soldes des fonds en fin d'exercice	30 000 000

^a Virement effectué sur la composante subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence, conformément à la résolution 66/119 de l'Assemblée générale.

Annexe V

Prêts octroyés par le Fonds central pour les interventions d'urgence entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013

(En dollars des États-Unis)

<i>Organisme</i>	<i>Pays/region</i>	<i>Année du décaissement</i>	<i>Montant</i>
Encours des prêts consentis au 1^{er} janvier 2013			
Total			–
Prêts décaissés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013			
Programme alimentaire mondial	République arabe syrienne	2013	27 000 000
Total			27 000 000
Prêts remboursés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013			
Total			–
Encours des prêts consentis au 31 décembre 2013			
Programme alimentaire mondial	République arabe syrienne	2013	27 000 000
Total			27 000 000